

Les « NAC »

(Les news de l'amicale cédéiste)



samedi 4 janvier 2025



Avant de vous faire part des dernières nouvelles permettez-nous de vous souhaiter une bonne année 2025.

1-Notre assemblée générale est prévue comme annoncée le samedi 18 janvier 2025, elle comportera des élections, merci de venir nombreux et de vous inscrire pour prévoir **l'intendance avant le 16 çà serait sympa**. (Joël au 0610846396 ou joelbernard85@orange.fr). Ce sera le moment de mettre à jour votre cotisation 2025, n'oubliez pas votre carte AOCV85!!

- 2- L'i-fap est « en pleine tourmente et des modifications sont annoncées. Ci-dessous nous vous donnons à lire le mail que nous avons reçu. Permettez-moi de vous préconiser de vous mettre à jour le plus vite possible, si ce n'est déjà fait.
- 3- Un petit rappel pour votre adhésion, si souhaitez continuer l'aventure avec nous. Le tarif est toujours de 20 euros et n'oubliez pas la fiche d'inscription nécessaire pour mettre vos données à jour, si possible au plus tard fin février. Pour ce dernier point, ceux qui adhèreront après ce délai ils n'apparaîtront pas dans l'annuaire éleveurs et ne seront pas visibles par ceux qui recherchent des espèces précises.
- 4- Une réunion technique est prévue le 22 mars 2025 et nous vous demandons de nous proposer les thèmes techniques que vous souhaiteriez voir abordés.
- 5-Vous trouverez quelques dates de bourses en fin de page.

Message de la part du Ministère de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques

Mesdames, Messieurs,

Le Ministère de la transition écologique souhaite vous informer du lancement prochain **d'un nouveau site internet pour l'enregistrement des** animaux dans le fichier i-fap, repensé pour répondre à certaines des attentes exprimées par vos représentants.

Cette transition implique la fermeture définitive du site actuel, qui sera menée en plusieurs étapes :

1. À partir du 1er janvier 2025

o Suspension temporaire des enregistrements papiers (les documents papiers peuvent être transmis jusqu'au 31/12/2024, cachet de La Poste faisant foi) et dématérialisés dans le fichier i-fap jusqu'à l'ouverture de la nouvelle plateforme



samedi 4 janvier 2025

o Suspension temporaire de l'achat de droits à enregistrer (DAE) papiers, de DAE dématérialisés et d'abonnements pour l'enregistrement dans le fichier i-fap jusqu'à l'ouverture de la nouvelle plateforme



2. À partir du 7 janvier 2025

o Passage du site i-fap en mode lecture seule : Les données déjà enregistrées resteront accessibles à la consultation par les utilisateurs (propriétaires, identificateurs et services de contrôle).

3. A partir du 15 février 2025

o Fermeture de l'actuel site i-fap : les données ne seront plus consultables par les utilisateurs.

4. Printemps 2025

o Ouverture de la nouvelle plateforme dédiée à l'enregistrement des animaux dans le fichier i-fap

Les services de contrôle sont informés de la mise en place de cette transition et plus particulièrement de la suspension temporaire de l'obligation d'enregistrement des animaux dans le fichier i-fap et de leur mise à jour.

Une fois le nouveau site ouvert, vous devrez procéder à la régularisation de tous les changements non enregistrés durant la suspension du fichier i-fap (enregistrement des nouveaux animaux, cession d'animaux, déclaration de décès, etc.).

Les droits à enregistrer non utilisés en date du 1er janvier 2025 seront disponibles dans le compte des usagers concernés, sur la nouvelle plateforme. Les abonnements pour l'année 2025 pourront être achetés lors de l'ouverture de la nouvelle plateforme.

L' équipe du fichier i-fap

Nous comprenons que cette transition suscité des interrogations et mettons tout en œuvre pour vous accompagner durant cette période de changement. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre confiance, et nous nous engageons à vous tenir régulièrement informés des prochaines étapes et des avancées liées au déploiement de la nouvelle plateforme.

Pour toute question ou précision, n'hésitez pas à contacter nos services via les canaux habituels.

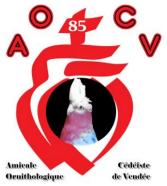
L' équipe du fichier i-fap

Les bourses :

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT
ET DE LA PRÉVENTION
DES RISQUES

galité Fraternite

LES NAC N°1 JANVIER 2025



samedi 4 janvier 2025

Le 02/02/2025 de 09:00 à 17:00

Bourse: bourse aux oiseaux salle du far 49220 vern d anjou

e 15/02/2025 de 09:00 à 19:00

Bourse: BOURSE DU CANARI CLUB HERBRETAIS

Le 02/03 Saint Fulgent (voir affiche)

A bientôt

G. BESSON

